

Compte rendu de séance

Séance du 3 Janvier 2017

L'an 2017 et le 3 janvier à 15 heures, le Conseil Communautaire, s'est réuni pour la première fois au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la petite enfance de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Jean BARRACHIN, doyen des présidents des anciennes communautés de communes.

Présents : M. BARRACHIN Jean, M. REMOND Bruno, M.SAPIERRE René, M.THIERIOT Jean-Louis, M.MOTTE Patrice, M. GIRAULT Jean-Pierre, M. REGNIER Yves, M. LAGÜES-BAGET Yves, M. CASEAUX Hubert, M. GUYONNAUD Jean-Paul, Mme CHEVALLIER Marie-Pierre, M. GONDAL François, M. SIMON Jean-Claude, M. SAOUT Louis Marie, Mme DESNOYERS Monique, Mme LUCZAK Daisy, M. JEANNIN Hervé, M. DUCELIER André, M. POIRIER Daniel, Mme PONSARDIN Catherine, M. AIMAR Daniel, Mme MOTHRE Béatrice, M. DECRAENE Michel, CHANUSSOT Jean-Marc, GIRAULT Muriel, MOREL René, Mme GHOU L Semillia, M. AVRON Stéphane, Mme PETIT Anne-Claire, M. MAZARD Alain, M. BELFIORE Elio, Mme BOISGONTIER Béatrice, Mme VIEIRA Patricia, M. ARTUS Claude, Mme ANESA Françoise, M. GEHIN Claude, M. POTEAU Christian, M. GUILLEN Nicolas, M. PHILIPPE Jean-Luc, M. HUCHET Jean-Pierre, Mme KUBIAK Françoise, Mme LAPORTE Maryline, M. BARBERI Serge, M. VERHEYDEN Matthieu, M. GROSLEVIN Gilles, M. VAUCOULEUR Serge, Mme TAMATA-VARIN Marième, M. TRINQUET Denis (suppléant de Mme BADENCO Michèle).

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme NINERAILLES Brigitte à M. POIRIER Daniel, Mme BESSON Justine à Mme PETIT Anne-Claire, Mme MADONNA Hélène à M. BARBERI Serge, M. DA COSTA Christophe à M. SAOUT Louis Marie

Nombre de membres

- Afférents au conseil communautaire : 52
- Présents : 48 (4 procurations)

Date de la convocation : 27/12/2016

Date d'affichage : 27/12/2016

1. Installation du Conseil Communautaire

M. BARRACHIN, doyen des présidents des anciennes communautés de communes accueille l'ensemble des conseillers communautaires et demande à Mme LUQUET, directrice générale des services, de procéder à l'appel.
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

2. Désignation du secrétaire de séance

M. BARRACHIN demande si un(e) élu(e) est candidat pour assurer le secrétariat de la séance.

Mme TAMATIN-VARIN se propose, elle est désignée secrétaire à l'unanimité.

3. Election du Président

M. BARRACHIN propose de passer à l'élection du Président.

Le conseiller le plus âgé, M. REGNIER Yves et celui le plus jeune, Mme TAMATIN-VARIN sont désignés scrutateurs pour le dépouillement.

M. BARRACHIN demande aux candidats de se faire connaître.

M. POTEAU Christian est le seul candidat.

Suite au vote à bulletin secret les résultats sont les suivants :

M. POTEAU Christian est élu Président avec 40 Pour, 11 Blancs et 1 Nul

M. POTEAU assure la présidence du conseil et remercie l'ensemble de l'assemblée pour son élection.

4. Fixation du nombre de poste de vice-présidents

Il informe l'ensemble des conseillers qu'après concertation avec les anciens présidents des communautés de communes et comme le prévoit la loi, il souhaite nommer 15 vice-présidents pour représenter avec pertinence et efficacité l'ensemble des compétences du nouvel EPCI.

M. GUILLEN, maire d'Ozouer-le-Voulgis, demande au président comment sera fixée la composition du bureau.

M. POTEAU lui indique que celui-ci sera composé des 31 maires et que par la suite des commissions seront créées.

Après un vote à main levée, le nombre de vice-présidents est fixé à 15 et est adopté avec 50 voix Pour et 2 Abstentions.

5. Election des Vice-Présidents

Le territoire de la nouvelle intercommunalité étant vaste et regroupant les communes de 5 intercommunalités différentes, le Président propose d'élire trois 1^{ers} Vice-présidents soumet la candidature des anciens présidents des intercommunalités ainsi que celle du maire du Châtelet-en-Brie, commune la plus importante de la nouvelle communauté de communes.

M. BARBERI, maire de Soignolles-en-Brie, indique à M. le Président qu'il n'y est pas favorable dans la mesure où un exécutif se doit de faire un choix comme cela s'effectue dans les communes.

Le Président explique que cela permettrait d'avoir une représentation de l'ensemble des anciennes communauté de communes avec des élus qui pourront ainsi transmettre leur expérience et connaissance de leur territoire.

Par ailleurs, cette solution a été présentée au Préfet de Seine-et-Marne qui l'a approuvée.

M. LAGÜES-BAGET, maire de Champeaux, et M. REMOND, maire d'Andrezel, indiquent au Président qu'ils ne sont pas contre mais font remarquer que la Brie Centrale n'aura pas de représentant à ce poste. Ils regrettent le manque de concertation.

M. GUYONNAUD, maire de Chaumes, demande au Président de procéder à un vote pour l'élection de trois 1^{ers} Vice-présidents.

Suite au vote à main levée, la proposition est adoptée avec 46 voix Pour, 3 Contre et 3 Abstentions.

- 1^{er} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du premier 1^{er} Vice-Président.

M. CHANUSSOT Jean-Marc est le seul candidat.

Après un vote à bulletin secret,

***M. CHANUSSOT Jean-Marc est élu 1^{er} Vice-Président avec 41 Pour, 8 Blancs et 3 Nuls
Il sera en charge de l'eau potable et de la cohésion du territoire***

- 1^{er} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du second 1^{er} Vice-Président.

M. BARRACHIN Jean est le seul candidat

Après un vote à bulletin secret,

***M. BARRACHIN Jean est élu 1^{er} Vice-Président avec 39 Pour et 13 Blancs
Il sera en charge de l'assainissement et GEMAPI***

- 1^{er} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du troisième 1^{er} Vice-Président.

M. MAZARD Alain est le seul candidat

Après un vote à bulletin secret,

***M. MAZARD Alain est élu 1^{er} Vice-Président avec 41 Pour, 10 Blancs et 1 Nul
Il sera en charge des finances***

- 4^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 4^{ème} Vice-Président

Mme LUCZAK Daisy est la seule candidate

Après un vote à bulletin secret,

***Mme LUCZAK Daisy est élue 4^{ème} Vice-Présidente avec 38 Pour et 14 Blancs
Elle sera en charge du développement économique et relations avec le département et la région***

- 5^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 5^{ème} Vice-Président

M. THIERIOT Jean-Louis et M. REMOND Bruno sont candidats

Après un vote à bulletin secret,

M. THIERIOT : 33

M. REMOND : 16

Blancs : 3

M. THIERIOT Jean-Louis est élu 5^{ème} Vice-Président

Il sera en charge de la culture, du tourisme et relations avec le département et la région

- 6^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 6^{ème} Vice-Président

M. SAOUT Louis est le seul candidat

Après un vote à bulletin secret,

M. SAOUT Louis est élu 6^{ème} Vice-Président avec 41 Pour et 11 Blancs

Il sera en charge de la mutualisation

- 7^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 7^{ème} Vice-Président

M. HUCHET Jean-Pierre et M. GONDAL François sont candidats

Après un vote à bulletin secret,

M. HUCHET : 35

M. GONDAL : 15

Blancs : 2

M. HUCHET Jean-Pierre est élu 7^{ème} Vice-Président

Il sera en charge de la collecte des déchets et ordures ménagères

- 8^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 8^{ème} Vice-Président

Mme LAPORTE Maryline est la seule candidate

Après un vote à bulletin secret,

Mme LAPORTE Maryline est élue 8^{ème} Vice-Présidente avec 42 Pour et 10 Blancs

Elle sera en charge de la petite enfance

- 9^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 9^{ème} Vice-Président

M. GROSLEVIN Gilles est le seul candidat

Après un vote à bulletin secret,

M. GROSLEVIN Gilles est élu 9^{ème} Vice-Président avec 35 Pour et 17 Blancs

Il sera en charge de l'aménagement de l'espace et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- 10^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 10^{ème} Vice-Président

Mme MOTHRÉ Béatrice est la seule candidate

Après un vote à bulletin secret,

Mme MOTHRÉ Béatrice est élue 10^{ème} Vice-Présidente avec 40 Pour et 12 Blancs

Elle sera en charge de l'aide à domicile et logement

- 11^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 11^{ème} Vice-Président

M. MOTTE Patrice et M. AIMAR Daniel sont candidats

Après un vote à bulletin secret,

M. MOTTE : 22

M. AIMAR : 28

Blancs : 2

M. AIMAR Daniel est élu 11^{ème} Vice-Président

Il sera en charge de la protection et mise en valeur de l'environnement

- 12^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 12^{ème} Vice-Président

Mme TAMATA-VARIN est la seule candidate

Après un vote à bulletin secret,

Mme TAMATIN VARIN Marième est élue 12^{ème} Vice-Présidente avec 40 Pour et 12 Blancs

Elle sera en charge l'enfance et la jeunesse

- 13^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 13^{ème} Vice-Président

M. GIRAULT Jean-Pierre et M. GUYONNAUD Jean-Paul sont candidats

Après un vote à bulletin secret,

M. GIRAULT : 31

M. GUYONNAUD : 16

Blancs : 4

Nul : 1

M. GIRAULT Jean-Pierre est élu 13^{ème} Vice-Président

Il sera en charge de l'aménagement et du développement numérique

- 14^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 14^{ème} Vice-Président

M. DECRAENE Michel est le seul candidat

Après un vote à bulletin secret,

M. DECRAENE Michel est élu 14^{ème} Vice-Président avec 41 Pour et 11 Blancs

Il sera en charge de la promotion des évènements et équipements sportifs

- 15^{ème} Vice-Président

M. le Président propose de procéder à l'élection du 15^{ème} Vice-Président

M. DUCELIER André est le seul candidat

Après un vote à bulletin secret,

M. DUCELIER André est élu 15^{ème} Vice-Président avec 42 Pour et 10 Blancs

Il sera en charge de la mobilité et des transports

6. Lecture de la charte de l'élu local

M. le Président procède à la lecture de la charte.

Il remercie l'ensemble de l'assemblée pour sa participation et lui renouvelle sa confiance.

Il propose aux maires de se réunir rapidement en bureau afin d'évoquer différents sujets urgents, notamment pour assurer la continuité des services et préparer le prochain conseil communautaire.

La date du jeudi 5 janvier à 14h est retenue.

Questions diverses :

M. GUILLEN revient sur la question de la fiscalité, en particulier le lissage des taux.

Il souhaite que, dans le même esprit que la lettre envoyée au Préfet au sujet de la DGF, un courrier signé par les 31 maires demande au service de l'Etat, la possibilité de lisser les taux pour éviter une pression fiscale trop importante notamment pour les habitants des communes de l'ex CC Gués de l'Yerres.

Monsieur le Président n'y est pas opposé et donne la parole à Monsieur CHANUSSOT pour faire état de sa rencontre avec la DDFIP.

Par ailleurs, concernant la représentativité au sein de l'exécutif, Monsieur GUILLEN trouve que l'ex CC des Gués de l'Yerres est sous-représentée.

Monsieur le Président lui fait remarquer que les élus de l'ex CC des Gués de l'Yerres ont 4 vice-présidences pour 7 communes, les élus de l'ex CCVC 5 vice-présidences pour 12 communes à population quasi équivalente, les élus de l'ex CCBC 3 vice-présidence pour 7 communes et les élus de l'ex CC de l'Yerres à l'Ancoeur 2 vice-présidence sur 4 communes.

L'ordre du jour étant épuisé. Séance levée à 18h15.